

Risques chimiques niveau 2

DURÉE DE FORMATION

7 heures (1 jour)

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel encadrant des opérateurs exposés aux produits chimiques dangereux., ainsi que les membres du CHSCT

PRE REQUIS

Aucun

NOMBRE DE STAGIAIRES

Groupe de 12 personnes maximum

MODALITÉ D'ORGANISATION

En intra entreprise
ou
Inter entreprise

RÉFÉRENCES :

- Article Lp. 4121-5
- Articles Lp. 4413-6 et 18 du code du travail

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- ✚ De reconnaître et évaluer les dangers et les risques auxquels les salariés sont exposés ;
- ✚ De proposer les mesures de prévention et de protection adaptés ;
- ✚ D'exploiter une Fiche de Données de Sécurité, et de rédiger une notice de poste ;
- ✚ De prendre les premières mesures d'urgence en cas d'accident.

CONTENU :

THÉORIE :

- ✚ **Généralités sur la matière**
Les atomes et les molécules,
Les réactions chimiques,
Les changements de forme de la matière,
Les matières dangereuses.
- ✚ **Les risques chimiques**
Les risques physiques
Les risques pour la santé
Les risques pour l'environnement
Les classes et les catégories de dangers
- ✚ **Les documents utiles**
La fiche de données de sécurité
La notice de poste
- ✚ **Prévention et protection**
Les équipements de protections individuelles
Les règles d'hygiène
Les valeurs limites
Le stockage
- ✚ **Sensibilisation aux gestes des secours**

PRATIQUE :

- ✚ Etude de FDS
- ✚ Exercice stockage des matières dangereuses
- ✚ Réalisation d'une notice de poste MD

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

THEORIQUE :

- ✚ Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications

PRATIQUE :

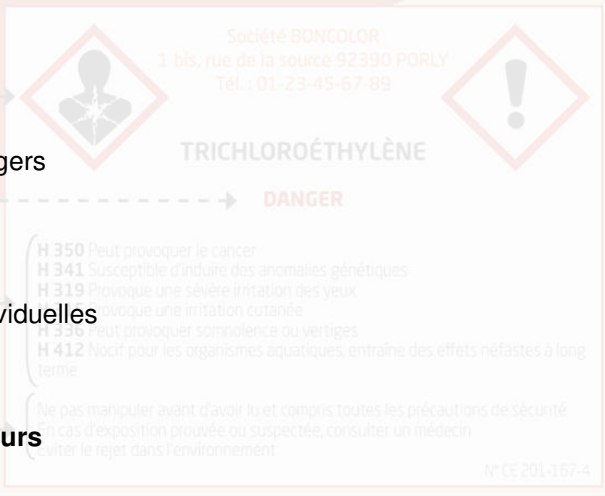
- ✚ Travail en groupe. Autoévaluation et évaluation pédagogique.

SUIVI – ÉVALUATIONS :

- ✚ Feuille de présence ;
- ✚ Attestation individuelle de fin de formation ;
- ✚ Un livret de formation en couleur ;
- ✚ Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud.

Les produits chimiques sont votre
Précautions à prendre / conduite
à tenir en cas d'accident
(conseils de prudence)

de produit chimique ?



SOCIÉTÉ BONCOLOR
1 bis, rue de la source 92390 PORLY
TEL : 01 23 45 67 89

TRICHLOROÉTHYLÈNE

DANGER

H 350 Peut provoquer le cancer
H 341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques
H 319 Provoque une sévère irritation des yeux
H 315 Provoque une irritation cutanée
H 412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
En cas d'exposition prévue ou suspectée, consultez un médecin
(éviter le rejet dans l'environnement)

N°CE 201-157-4

« MENTIONS DE DANGER » : NOUVEL ÉTIQUETAGE (CLP)

Mentions de danger
à repérer en priorité

avec le nouvel étiquetage
(harmonisation européenne),
obligatoire dès fin 2010, les
« phrases de risque » deviennent
« mentions de danger »
(H+numéro)